

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

NUMERO SPECIAL

Matahiti 154
N° 22 - Numera Taae

TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI

Matahiti 31
no Me 2005

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 42 52 61

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

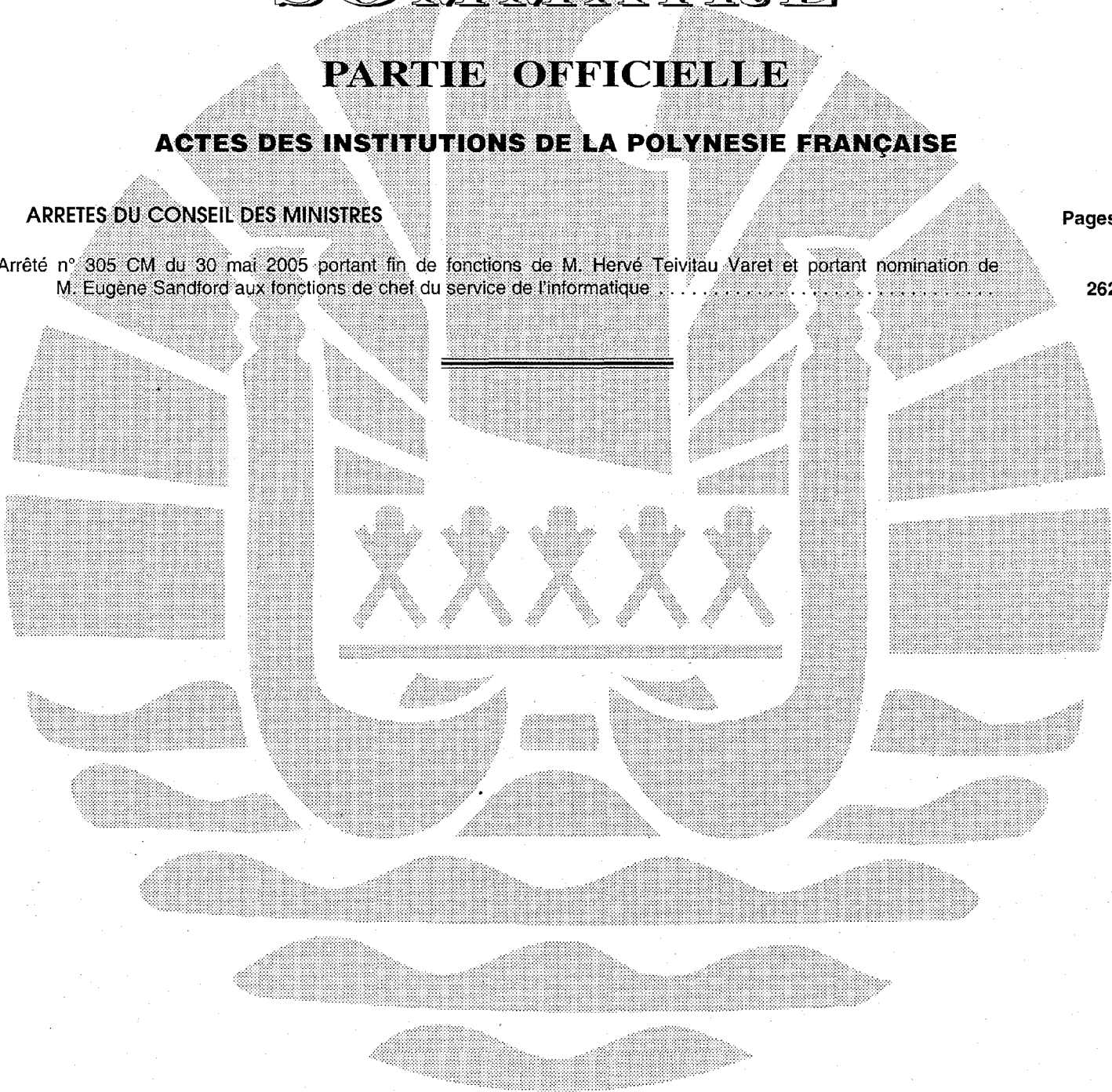
ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

Pages

Arrêté n° 305 CM du 30 mai 2005 portant fin de fonctions de M. Hervé Tevita Varet et portant nomination de M. Eugène Sandford aux fonctions de chef du service de l'informatique

262



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES

ARRETE n° 305 CM du 30 mai 2005 portant fin de fonctions de M. Hervé Teivitau Varet et portant nomination de M. Eugène Sandford aux fonctions de chef du service de l'informatique.

NOR : MEF0501098AC

Le Président de la Polynésie française,

Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, des petites et moyennes entreprises, du budget et de la fiscalité,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 2 PR du 7 mars 2005 portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 85-1059 AT du 27 juin 1985 portant création du service de l'informatique ;

Vu l'arrêté n° 662 CM du 5 juillet 1985 portant définition des attributions et organisation du service de l'informatique ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 30 mai 2005,

Arrête :

Article 1er.— Il est mis fin aux fonctions de chef du service de l'informatique de M. Hervé Teivitau Varet à compter du 30 mai 2005.

Art. 2.— M. Eugène Sandford est nommé chef du service de l'informatique à compter de la même date.

Art. 3.— L'arrêté n° 836 CM du 27 juin 2001 nommant M. Hervé Teivitau Varet en qualité de chef du service de l'informatique est abrogé.

Art. 4.— Le ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, des petites et moyennes entreprises, du budget et de la fiscalité, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 30 mai 2005.
Oscar Manutahi TEMARU.

Par le Président de la Polynésie française :
*Le ministre de l'économie
et des finances,*
Emile VANFASSE.